



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE FOURNITURE ET  
D'ENTRETIEN RETOUR EN ATELIER DE TPE  
AUPRES DE LA SOCIETE HM TELECOM**

**DÉCISION N° DM-24-426  
EN DATE DU 20 DECEMBRE 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-22-182 du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre GIRARD, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives aux finances, aux suivis des délégations de service public et aux ressources humaines ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'assurer la maintenance du parc des Terminaux de Paiement Electronique (TPE) de la Ville ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société HM TELECOM ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société HM TELECOM, sis 26, avenue du 08 Mai 1945 – 95200 Sarcelles, un contrat de fourniture et d'entretien retour en atelier de Terminaux de Paiement Electronique (TPE) pour une durée de quatre ans.

Le présent marché est un marché à bons de commande avec un montant maximum de 20.000 euros HT.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au Maire délégué aux finances, au suivi  
des délégations de service public et aux  
ressources humaines,

***Signé***

**Pierre GIRARD**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20241220-lmc1H12733H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 20/12/2024  
Date de Publication : 20/12/2024